

Les associés, les avocats et l'ensemble du personnel de l'étude

Perréard de Boccard

ont la tristesse de faire part du décès de

Me Georges F. PERRÉARD

Avocat

Ancien juge suppléant à la cour de justice

Georges F. Perréard fut l'âme du développement de l'Etude dont il avait pris la tête en 1976, à la suite de son père, François Perréard, qui en avait été le fondateur en 1912. Nous lui en resterons toujours reconnaissants.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.